



Le 22 décembre 2017

Communiqué de presse :

Budget 2018 :

**Un refinancement inéquitable de la Région qui entraîne un recours à la Cour Constitutionnelle**

Le Conseil communal de Berchem-Sainte-Agathe a voté lors de sa séance de ce jeudi 21 décembre le budget 2018. Les difficultés liées aux sources de recettes ne font que s'accroître et l'équation reste compliquée à trouver entre essor démographique, offre de services de qualité et recettes : trois éléments qui n'évoluent pas selon la même courbe.

Dans ce contexte, le refinancement des communes par la Région aurait pu apporter une certaine sérénité mais les critères retenus pour la répartition de plus de 300 millions (enveloppe globale) font que la commune n'en reçoit qu'une petite partie ; un montant qui ne correspond pas à la situation du territoire, à l'évolution de sa population et de ses besoins.

En effet, si l'enveloppe globale de la DGC augmente de 11,75% pour l'ensemble de la Région, la dotation pour Berchem n'augmente que de 4%. **Le refinancement n'est donc pas équitable.** A titre d'exemple, au sein de la zone de police de Bruxelles-Ouest, Berchem-Sainte-Agathe est la seule commune dont la DGC 2017 ne couvre même pas sa dotation à cette même zone.

« Au vu de cette réalité, nous n'avons donc pas eu d'autre choix que **d'introduire une requête en annulation devant la Cour constitutionnelle contre certains des articles de l'ordonnance fixant les critères de répartition de la DGC** qui nous font perdre le droit à plus de 3 millions d'euros » déclare le Bourgmestre Joël Riguelle, chargé des Finances.

**Un exemple : pour calculer le critère « densité de population » on prend en compte les espaces verts, cimetières, sites classés dans toutes les communes... Sauf Berchem-Sainte-Agathe... et le tout en se basant sur des secteurs statistiques de...1970 !**

C'est donc au prix d'une gestion ultra rigoureuse que l'appréciation la plus réaliste possible des recettes et dépenses du budget 2018 se clôture par un mali de 234.803,28€ à l'exercice propre, avec un résultat général en boni de 24.123,43€. Un budget qui permet (pour l'instant) de rester dans le cadre du plan financier négocié avec la Région.

**Investir pour les Berchemois d'aujourd'hui et de demain**

Les choix qui sont faits continuent d'assurer les investissements nécessaires pour les citoyens. Parmi ceux-ci, les Berchemois ont pu découvrir depuis 2017 de nouvelles infrastructures scolaires, sportives ou culturelles.

Et pour cette année 2018, **d'autres projets seront finalisés :**

**La « Salle des Colonnes »** de l'ancienne brasserie sera aménagée en **atelier d'artistes**. 2018 sera aussi l'année de l'achat d'un terrain, l'étude et – plus tard- la construction d'une école néerlandophone. A l'étude également, la rénovation du dernier tronçon de la rue de Grand-

Bigard, entre la rue des 7 étoiles et l'avenue du Roi Albert. Et les négociations sont toujours en cours dans le cadre du « dialogue compétitif » qui doit générer la construction d'une nouvelle bibliothèque francophone.

Avec l'ouverture en avril prochain de la crèche « Les Chatons » qui offrira 48 nouvelles places en crèche publique, **la commune double quasiment sa capacité d'accueil des tout-petits** pour arriver à une capacité totale de 147 places. Soulignons également qu'en matière d'enseignement fondamental francophone, la commune aura augmenté durant cette mandature son offre de 60%.

A la suite de la création de l'Espace Jeunesse, **un Conseil des jeunes regroupant des Berchemois de 14 à 18 ans sera mis en place dès janvier 2018**. De manière générale, l'augmentation d'enfants dans les écoles et les plaines de vacances, s'est traduite par une augmentation du nombre d'accueillants scolaires encadrants les temps libres des enfants.

Dans le domaine sportif, le hockey est aujourd'hui bien implanté depuis la construction (subsidée) du nouveau terrain. A suivre, le football avec **la construction – subsidiée aussi- du terrain de football de la rue des Fleuristes**.

#### **Dynamiser la vie dans la commune**

Nous continuons à **soutenir le commerce local** via, d'une part, l'absence de taxation spécifique, et, d'autre part, **les subsides à la rénovation de commerces ou à l'installation de Télé-Police**. Il entre dans les intentions du Collège de poursuivre les animations ponctuelles sur l'ensemble de notre centre communal tant au Parvis que sur la place Schweitzer.

En matière d'impôt, nous soulignons d'ailleurs qu'il n'y aura pas d'augmentation de l'IPP ni de la taxe additionnelle au précompte immobilier pour la population berchemoise.

Enfin, l'année 2018 sera l'occasion de remplacer les derniers véhicules à carburant fossiles par des hybrides ou des électriques. Un marché relatif au **leasing de vélos électriques** sera également lancé dans le courant de l'année.

#### **Assurer un rôle social important, la CPAS continue son action**

L'action sociale du CPAS ne peut se limiter à se préoccuper uniquement de l'aide financière sans se soucier de l'avenir des bénéficiaires de cette aide. Pour répondre à ces enjeux, **l'accent sera mis sur la cellule « Jeune »** en lien avec le service d'insertion sociale et professionnelle. **L'effort sera poursuivi et renforcé pour que le travail du CPAS d'insertion par le travail des « articles 60 » soit reconnu au niveau régional.**

Dans quelques semaines, nous ouvrirons **le nouveau Centre d'accueil de jour « Les Hortensias »** permettant aux personnes âgées en difficultés de vivre chez soi. Des logements d'urgence s'ouvriront dans l'ancien Café de la Paix réaménagé, rue des Soldats.

L'idée est d'accueillir dans cette maison communautaire les personnes qui ont perdu leur logement suite à une expulsion, une catastrophe ou des problèmes familiaux.

*A travers son budget, la mission d'une commune est - et reste - de rencontrer les besoins et les attentes de nos concitoyens, d'imaginer la gestion communale à la mesure de l'être **humain et de nous battre pour que l'argent ne soit pas un maître mais un serviteur.***

Contacts :

Joël RIGUELLE  
*Bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe, en charge des Finances*  
GSM : 0475/82 37 79  
[joel.riguelle@berchem.brussels](mailto:joel.riguelle@berchem.brussels)

Jean-François CULOT  
*Président du CPAS*  
Directeur de cabinet : Eric Gasore - 02/482.13.30 – [egasore@cpas-ocmwberchem.brussels](mailto:egasore@cpas-ocmwberchem.brussels)

Mireille WALSCHAERT  
*Responsable du service Communication*  
Tél. : 02/464.04.85 - GSM : 0493/74.26.73  
[mwalschaert@berchem.brussels](mailto:mwalschaert@berchem.brussels)